

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 289

Artikel: Une maison socialiste à Sion
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026673>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La fin d'un territoire autonome

Un scénario en plusieurs épisodes, mais dont l'épilogue est d'ores et déjà écrit: la Maison des jeunes de Saint-Gervais a cessé d'être un territoire autonome. Les deux étapes principales de la « normalisation » : la fermeture de la maison pendant l'été, puis la dissolution du collectif d'animation (les usagers en « pool ») par le conseil de fondation (des notables responsables en dernière instance). Ce ne sont pas les usagers qui pourront faire échec à un processus qui apparaît inéluctable : jusqu'à la « fête sauvage » prévue qui n'aura pas lieu, les autorités ayant changé les serrures du bâtiment...

Pas de suspense donc dans cette affaire, mais une valeur exemplaire à bien des égards, une valeur exemplaire qui échappe en grande partie aux Genevois qui deviennent mal les tenants et aboutissants du conflit — car conflit il y a — à travers les comptes rendus ambigus de la presse officielle et les déclarations lyriques des habitués de la maison en question.

La première des maisons de jeunes

Saisir le contexte, c'est remonter plus avant dans le temps. Première en date des maisons de jeunes, la maison de Saint-Gervais (qui dresse ses cinq étages, dont un théâtre, au centre de Genève, près de la gare) a toujours eu des difficultés à trouver un véritable enracinement. Destinée à accueillir les adolescents et les jeunes de l'ensemble de la ville, elle ne devait donc pas avoir, en principe, de public spécifique, à l'opposé des maisons de quartier.

L'épopée du centre autonome et les échauffourées de 1971 l'avait laissée exangue et, en 1972, le conseil de fondation avait été tout heureux de pouvoir remettre la gestion à un collectif d'animation dont la rémunération médiocre était

compensée par une formidable foi en la tâche à accomplir.

Suivant sa pente naturelle, le collectif allait peu à peu drainer les jeunes et les activités qui ne trouvaient de place nulle part ailleurs : groupe d'extrême-gauche, jeunes marginaux sans lieu de rencontre depuis la fermeture du Café du commerce, concerts pop, théâtre et ciné-clubs expérimentaux, groupes culturels d'immigrés ; c'est à la maison des jeunes que se sont parfois réunis les comités de soldats.

Coup de force inéluctable

On imagine que cette population et ces manifestations plus ou moins régulières ne devaient pas enchanter un conseil de fondation — seul responsable en définitive devant les autorités municipales — formé pour l'essentiel de personnes recrutées en fonction de leur couleur politique (présidence : M. Cottier, un hôtelier chrétien-social). Toutes les conditions étaient donc réunies, après une série de tensions et une accumulation d'incompréhension mutuelle, pour un coup de force : aujourd'hui, toutes les activités doivent recevoir l'approbation du conseil de fondation ou de son bailli, le secrétaire général de la maison.

Bien sûr, on ne peut nier que les ombres au tableau existaient : tout n'était pas parfait dans la gestion, et l'on doit particulièrement regretter que la maison n'ait pas pu, ou pas voulu, s'ouvrir à une « clientèle » plus large. Mais le bilan reste positif si l'on songe à la floraison spontanée des activités diverses, prises en charge sur place, et rendues possibles par le climat entretenu par les intéressés, activités dont la disparition serait un échec grave.

Au-delà des péripéties de la maison des jeunes de Saint-Gervais, il convient de se demander si l'organisation actuelle de l'animation de l'ensemble des maisons de jeunes correspond aux besoins, ou à ce que l'on sait de ceux-ci. Peut-on continuer à « mettre dans le même sac » clubs de jeunes,

cours divers, expériences d'avant-garde et animation politique ? Eviter que les autorités passent leur temps à reprendre en main des animateurs des maisons qui leur échappent par leurs recherches d'avant-garde ou leur politisation, ne serait-ce pas distinguer animation officielle et animation « spontanée » ? Dans le cadre de la première serait assurée la continuité des clubs de jeunes et des cours grâce à des animateurs rémunérés ; la seconde culminerait en une expression culturelle et politique totalement autonome sous la responsabilité des intéressés et des groupements de quartiers, par exemple (la commune fournirait là les locaux de rencontre, de réunion, de spectacle, l'infrastructure, le matériel de secrétariat — on sait l'importance des journaux multicotiés, des tracts — et l'animation serait volontaire et bénévole).

Une orientation à réétudier

Tant qu'une telle orientation ne sera pas étudiée, tant que la possibilité de s'exprimer, de se réunir, ne sera pas garantie à des jeunes et à des moins jeunes qui ne se sentent pas à l'aise dans les schémas officiels, politiques ou commerciaux, la main-mise des autorités sur la maison de Saint-Gervais est inacceptable et dangereuse.

BAROMÈTRE

Une maison socialiste à Sion

Pour trouver des recettes nouvelles pour le Parti socialiste valaisan et pour lui donner des locaux adéquats un immeuble a été acquis à la rue de Conthey à Sion. De nombreux membres ont participé à cette acquisition en souscrivant des parts de 1000 francs. Pour l'ameublement du bâtiment, des obligations de 200 francs sont émises.

L'imagination est indiscutablement un indice de militantisme.